

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 539 DU 3 AVRIL 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## NOTRE CITATION DE LA SEMAINE

"Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent  
et de respecter ceux qui résistent."

Thucydide

**ANNÉE  
NATIONALE  
MASSOTEAU**

**LE 16 DÉCEMBRE  
1641  
LES PREMIERS  
AFRICAINS  
ARRIVENT  
EN GUADELOUPE**

**ANNÉE  
DE LA NATION  
GWADLOUP**

**VOTER AUX ÉLECTIONS FRANÇAISES**

**C'EST LÉGITIMER**

**L' ANNEXION PAR LA FRANCE**

**DE LA GUADELOUPE**

# LA CONQUÊTE DES CŒURS ET DES INTELLIGENCES

## POUR UNE POLITIQUE D' INNOVATION

De nombreux pays dans le monde cherchent à établir les fondations d'une croissance forte et durable, ce qui passe par une politique en faveur de l'innovation. Plusieurs études empiriques montrent que l'innovation est le principal facteur de progrès technologique et d'augmentation de la productivité. Les investissements en R&D (recherche et développement) et dans la formation scientifique et technique sont les vecteurs essentiels de la capacité d'innovation et de la compétitivité d'un pays. Une nouvelle étude du National Science Board, l'organe dirigeant de la Fondation nationale pour la science aux USA, analyse ces investissements en terme de tendance, tant au niveau des pays que des régions. Elle montre que le paysage général de l'innovation a changé significativement au cours de la dernière décennie. Il va probablement encore évoluer, car plusieurs pays asiatiques, notamment la Chine et la Corée du Sud, accroissent leur budget consacré à la R&D et à la formation scientifique et technique pour conforter leur place en tant que centre important en matière d'innovation. Au même moment, le fardeau écrasant de la dette pourrait contraindre les USA, l'Europe et le Japon à diminuer ce budget. Les USA restent le premier investisseur mondial en R&D avec 400 milliards de dollars en 2009 - un montant qui dépasse le total des dépenses de la Chine, du Japon et de l'Allemagne - ceci grâce au plan de relance du président Obama. Mais dans un classement des dépenses consacrées à la R&D en pourcentage du PIB, ils n'étaient que 8<sup>o</sup> (avec un taux de 2,9%). Ce taux était supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, essentiellement en raison d'un budget de R&D plus important dans le secteur de la défense. Les dépenses de défense représentaient 52% des investissements en R&D aux USA en 2009 et plus de 50% au cours des 25 dernières années. La part des investissements en R&D consacrée à la défense au sein de l'UE et au Japon était et reste nettement plus faible - moins de 10% pour l'UE et moins de 5% pour le Japon en 2009 (on ne dispose pas de ces données pour la Chine et la Corée du Sud). Aux USA au cours des 10 prochaines années, en raison de la lutte contre les déficits, une baisse sensible du budget de la défense pourrait se traduire par une diminution notable des investissements en R&D. Au niveau mondial entre 1999 et 2009 les dépenses en R&D ont augmenté en

moyenne de 7% par an, avec une accélération de 8% au cours des 5 dernières années, ceci malgré la récession. Durant toute cette période, ces dépenses ont augmenté bien davantage que la production mondiale, ce qui traduit à la fois un engagement de plus en plus fort des Etats et la part de plus en plus grande des secteurs de haute technologie dans la production et les échanges mondiaux. Mais ces données agrégées camouflent des différences entre pays et entre régions. Au cours des 10 dernières années, la part des USA dans les dépenses en R&D au niveau mondial a reculé de 38% à 31%, celle de l'UE de 27 à 23%, tandis que celle de l'Asie a fait un bond de 24 à 32%. Les dépenses en R&D de la Chine ont augmenté au rythme étourdissant de 20% par an, le double du taux de croissance de son PIB - au point qu'elle a dépassé le Japon en 2009 pour devenir le second investisseur mondial en R&D. Les dépenses de R&D ont également augmenté à un rythme élevé en Corée du Sud (10% par an). Par contre elles n'ont augmenté que de 4% par an au Japon, 5% aux USA et de 6% en Europe. A travers le monde, le secteur privé reste à la fois le principal acteur et le principal bailleur de fonds de la R&D. En 2009, les entreprises finançaient 75% de la R&D au Japon, 73% en Corée du Sud, 72% en Chine, 67% en Allemagne et 60% aux USA. Les entreprises américaines sont les premiers investisseurs en R&D en terme de pouvoir d'achat en valeur absolue - leurs investissements en R&D sont plus de deux fois supérieurs à ceux des entreprises japonaises. Mais la part consacrée à la R&D par les entreprises en pourcentage du PIB n'a que peu changé aux USA au cours de la dernière décennie, alors qu'elle a augmenté rapidement dans de nombreux autres pays, notamment en Chine, à Singapour, en Corée du Sud et en Israël. Les grandes compagnies multinationales sont les premiers investisseurs privés en R&D. Ainsi en 2009, hors secteur bancaire, elles finançaient à hauteur de 84% le budget de la R&D aux USA - sensiblement la même chose que lors de la décennie précédente. Les multinationales américaines maintiennent encore 84% de leur activité en R&D aux USA, souvent dans des zones dédiées à l'innovation à proximité des laboratoires universitaires. Mais ce pourcentage a baissé pendant la dernière décennie, les multinationales américaines délocalisant une partie de leur R&D en Europe ou en Asie du fait de généreuses subventions, de la croissance rapide de leurs marchés et de leur gisement de compétences scientifiques et technologiques. La concurrence internationale pour attirer les activités de R&D des multinationales et en tirer les profits qui en découlent va probablement s'intensifier.

De nombreux états offrent déjà des avantages fiscaux sur une longue période - les pays asiatiques se montrant particulièrement agressifs. Sachant que la présence d'une main d'œuvre hautement qualifiée est un élément clé du choix du lieu d'implantation des activités de R&D, de nombreux pays augmentent le budget consacré à l'éducation tertiaire et à la formation scientifique et technique. Au niveau universitaire, 4% seulement des étudiants licenciés ont suivi un cursus technique aux USA, contre 33% en Chine et 19% dans l'ensemble de l'Asie, le continent qui délivre la moitié des diplômes des filières technologiques dans le monde. Beaucoup de pays modifient leur législation sur l'immigration pour attirer les travailleurs hautement qualifiés, en particulier scientifiques et ingénieurs qui sont de plus en plus mobiles. Ces derniers tendent à se détourner des USA et de l'Europe en raison d'une politique migratoire de plus en plus restrictive, ce qui oblige les entreprises à délocaliser leur R&D pour trouver les talents dont elles ont besoin. Conséquence de cette évolution, le paysage mondial de l'innovation s'est transformé lors de la dernière décennie. Ainsi beaucoup de pays émergents donnent la priorité des priorités à la science et à la technologie, et les multinationales n'hésitent pas à délocaliser leur R&D. Alors que les USA et d'autres pays développés s'engagent sur la voie de l'austérité pour maîtriser leur dette, ils doivent tenir compte de cette évolution et accroître les sommes qu'ils consacrent à la R&D, ainsi qu'à la formation scientifique et technique - même s'ils procèdent à des coupes budgétaires douloureuses dans d'autres domaines. Si la Guadeloupe veut croître il lui faut de gros investissements dans la recherche développement .

## **LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE GOUVERNEMENT**



## AFFAIRES NATIONALES

### POLITIQUE

## ALEXINA MEKEL, MAIRE ADJOINT, VEUT DES COMPTES ÉQUILIBRÉS À PORT-LOUIS

En votant un budget primitif 2011 en déficit , la majorité au sein du conseil municipal a délibérément créé les conditions pour que la ville soit mise sous tutelle. Après la mise en œuvre d'une partie des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, le compte administratif 2011 passe du déficit à l'excédent . Pour la maire adjoint ALEXINA MEKEL qui s'était élevée contre cette décision les résultats positifs du compte administratif viennent confirmer que « la situation des finances de la ville n'étaient pas fondamentalement mauvaises ». Elle félicite « les efforts accomplis par l'équipe en place pour redonner à la ville sa pleine indépendance » . Or malgré cette performance , le budget primitif 2012 proposé par l'exécutif lors du conseil municipal du 29/03/2012 à la surprise générale est encore voté en déséquilibre . Chiffres en baisse en dépenses et en recettes , malgré l'augmentation du produit des impôts locaux , des dotations peu diminuées par rapport à l'exercice précédent et une situation de trésorerie positive au 31/12/2011. ALEXINA MEKEL dénonce avec fermeté cet aveuglement « conséquence d'un état d'esprit misérabiliste , qui ne peut que conduire la commune à perdre la maîtrise de son destin ». Elle refuse de participer au vote du budget primitif 2012 en estimant impératif que « la ville puisse disposer le plus rapidement d'un budget équilibré afin que la majorité puisse continuer à appliquer son programme et servir à la population des services de qualité » . Elle se dit prête à proposer les mesures nécessaires pour échapper à toute tutelle. « Les bons résultats du compte administratif 2011 confirment qu'il faut continuer à s'élever contre tous ceux qui se cachent derrière la crise pour faire du misérabilisme budgétaire ». « Une municipalité guadeloupéenne progressiste se doit d'être exemplaire en matière de gestion , tant administrative que » .

## LUREL DÉFEND LA DOMINATION OCCIDENTALE

**Victorin Lurel, responsable du pôle outre-mer dans l'équipe de campagne de François Hollande, a déploré mardi les propos "maladroits, parfois outranciers" d'Oscar Temaru, président de la Polynésie française et soutien local du candidat socialiste. "Du sang sur les mains". Les propos d'Oscar Temaru à l'encontre de Nicolas Sarkozy ont choqué. Et pas seulement dans la majorité. "Nous déplorons ces**

**propos. Ce sont des propos maladroits, parfois outranciers, ce ne sont pas les nôtres, nous ne les partageons pas", a déclaré à l'AFP Victorin Lurel. Bien que le parti indépendantiste d'Oscar Temaru, le Tavini Huiraatira, est lié par une convention de soutien mutuel aux élections avec le PS, le "monsieur Outre-mer" de François Hollande a tenu à prendre ses distances avec le leader indépendantiste. "Nous avons une convention avec le Tavini, nous respectons leur liberté (...) Nous aurions préféré un soutien sobre, modéré et efficace mais on respecte le parti de M. Temaru", a-t-il ajouté. Le député de Guadeloupe a insisté sur le fait que "François Hollande a dit très clairement aux Polynésiens qu'il n'était pas pour l'indépendance et qu'il resterait attentif à l'expression de la population". "On ne demande pas à M. Temaru de cadenasser son expression mais l'UMP n'a pas à instrumentaliser ces propos", a-t-il poursuivi. "Plus il est provoqué par l'UMP et plus il répète ses propos. Ils agitent ce chiffon rouge pour effrayer les Polynésiens avec la menace d'une indépendance. L'UMP veut nous gêner", a regretté le porte-parole.**

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** dénonce les propos de **Victorin Lurel** qui sont l'expression d'un occidental qui défend sa domination sur le reste du monde . Le combat des nationalistes guadeloupéens car la Guadeloupe fait parti de l'Amérique latine est aussi un combat pour faire reculer l'Occident , lui faire payer tous ces crimes suite à un procès de ses dirigeants devant un tribunal pénal international et construire une nouvelle gouvernance où la place de chaque continent sera fonction de sa démographie . Nous dénonçons l'impunité absolue dont jouissent les occidentaux du point de vue du droit international et leur comportement qui consiste à appliquer leur justice aux vaincus et aux peuples opprimés .

## **DÉCLARATION DE PHILIPPE POUTOU CANDIDAT DE NPA AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES**

**Ma solidarité avec les travailleurs et les peuples de tous les pays concernés par les élections présidentielles découle :**

- De l'internationalisme qui anime naturellement tout anticapitaliste conséquent ;**
- Des liens historiques noués entre les peuples malgré le terrible passé d'esclavage et d'oppression imposé par le colonialisme ;**

**Le NPA revendique l'héritage des luttes de tous les combattants antiesclavagistes, anticolonialistes, anticapitalistes, des deux côtés de l'Océan.**

**Les peuples antillais se sont forgés dans une histoire douloureuse de résistances et de luttes souvent glorieuses. La suppression de la notion de peuples dans la constitution française au profit de celle de**

**simples populations est une insulte à cette histoire. Avec les progressistes des Antilles, je me battraï pour revenir sur cette injustice.**

**Au-delà du programme général que nous définissons pour la France, nous faisons nôtres les revendications ci-dessous établies en concertation avec nos camarades du GRS.**

**En premier lieu, je proclame haut et fort le droit de tous les peuples à l'autodétermination.**

**En proclamant ce principe démocratique, j'ajoute que l'aide de l'Etat français au développement de ces pays doit être assurée, quelque soit le statut choisi par eux.**

**Je soutiens totalement l'exigence affirmée par certains mouvements anticolonialistes de Martinique et de Guadeloupe de l'élection par la population d'une assemblée constituante pour définir les institutions lui convenant.**

**Dans l'immédiat, sans attendre la mise en place de cette assemblée constituante, je soutiens la revendication que l'assemblée unique de la nouvelle collectivité de Martinique soit élue à la proportionnelle intégrale sans barre d'exclusion ni prime majoritaire.**

**J'affirme que les collectivités élues des dernières colonies doivent avoir :**

- le droit et la pleine initiative économique sans l'entrave d'aucun corset néolibéral ;**
- le droit d'affecter librement les aides de la France et de l'Europe, sous le contrôle des peuples et des instances judiciaires ;**
- le droit de contrôler les importations et les prix par l'instauration de centrales publiques d'achat gérées localement ;**
- le droit à l'adaptation des lois en matière économique, sociale, culturelle ;**
- le droit d'initier une réforme des programmes scolaires avec une négociation permettant d'assurer la validité des diplômes délivrés sur tout le territoire français ;**
- le droit à la protection du patrimoine foncier au moyen d'un établissement public foncier ou de tout autre moyen décidé sur place ;**
- le droit de créer des services publics locaux dans le domaine de la petite enfance, du troisième âge, de l'énergie, avec une aide**

conséquente au lieu de la situation actuelle de transferts de compétences sans transferts de moyens.

Opposé aux menées visant à la re-colonisation de peuplement, je soutiens l'exigence des peuples concernés à la priorité effective d'embauche pour les originaires et le droit de regard des assemblées élues sur tout projet d'investissement extérieur.

Je réclame aussi la réalisation d'une enquête indépendante sur le fonctionnement de la justice aux colonies, promise depuis de nombreuses années à un député martiniquais Alfred Marie-Jeanne.

Je sais parfaitement que ces orientations ne seront adoptées et n'entreront dans la vie que par la mobilisation des peuples concernés. Qu'ils soient d'ores et déjà assurés de notre indéfectible volonté de nous battre à leurs côtés sur ces points comme sur tous les sujets nécessitant des luttes communes ou des luttes spécifiques.

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** trouve positive certains aspects de la déclaration de PHILIPPE POUTOU. Cependant , elle rappelle que participer aux élections françaises qui ont pour finalité de légitimer l'annexion de la Guadeloupe par la France malgré le droit international de la décolonisation est un acte politique dangereux . Au contraire , le moment est venu d'appliquer dans notre pays ce droit, ce qui suppose d'inscrire la Guadeloupe dans un premier temps sur la liste des pays à décoloniser , d'organiser ensuite une période transitoire où les décisions de gouvernement et d'administration de la Guadeloupe sont prises dans le cadre d'une concertation étroite entre la France puissance qui administre provisoirement et la représentation des guadeloupéens et enfin d'organiser le référendum final où notre peuple va décider librement du régime politique qu'il souhaite et de sa durée . Chaque étape de ce processus sera précédé d'un référendum afin que ce soit le peuple guadeloupéen qui est le seul souverain, puisse choisir.

## **ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ**

### **NÉGOCIATIONS DENTISTES ET SÉCURITÉ SOCIALE**

L'assurance maladie, les syndicats de dentistes et les complémentaires santé se sont retrouvés cet après-midi pour une séance de négociations, en principe la dernière, sur la revalorisation des soins dentaires et un éventuel



plafonnement des tarifs des prothèses. Les négociateurs étaient réunis au siège de l'assurance maladie à Paris pour une séance qui pourrait durer tard dans la soirée, voire se poursuivre par une nouvelle rencontre, selon Roland L'Herron, président de la confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD, majoritaire). Plusieurs négociateurs jugent les délais trop courts pour trouver un accord, sous forme d'avenant à la convention des dentistes, avant l'élection présidentielle. La sécurité sociale souhaite mettre en place un plafonnement des tarifs des prothèses pour les personnes bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS), aux faibles revenus, soit 3,5 millions de personnes, souligne M. L'Herron. Un effort est donc demandé à la fois aux complémentaires pour qu'elles prennent mieux en charge ces soins et aux dentistes pour qu'ils baissent leurs tarifs. En échange, les dentistes obtiendraient une revalorisation des soins conservateurs (plombage, détartrage, etc.).

## RUBRIQUE ANIMÉE PAR LA RÉDACTION



## AFFAIRES INTERNATIONALES

### ORGANISATIONS INTERNATIONALES

#### L' AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES RÉITÈRENT LEUR ENGAGEMENT À ÉRADIQUER LA FAIM

Répondant à l'appel du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont réitéré leur engagement à éradiquer la faim lors de la XXXIIème Conférence régionale tout juste achevée à Buenos Aires, en Argentine. « Cette initiative est du ressort des pays et est l'affaire de tous - les gouvernements, les parlements, le secteur privé, la société civile et les universités - car la lutte contre la faim ne peut relever uniquement d'un gouvernement; c'est une décision qui doit être prise par l'ensemble de la société », a déclaré M.Graziano da Silva. La XXXIIème Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a examiné les défis auxquels sont confrontés l'agriculture et l'alimentation et a défini les priorités régionales de la FAO pour les deux prochaines années : sécurité alimentaire, adaptation au changement climatique, agriculture familiale et sécurité sanitaire des aliments. Les pays ont en outre examiné les solutions et les changements que la

FAO est en train de mettre en oeuvre pour relever les défis mondiaux. « Les enjeux que le monde doit affronter aujourd'hui sont de plus en plus imbriqués. On ne peut parler de sécurité alimentaire sans évoquer le changement climatique, de développement sans durabilité, ou d'inclusion sociale sans parler des prix des aliments », fait remarquer M. Graziano da Silva. Pour la première fois, des représentants de la société civile ont participé -avec droit d'intervention- aux débats organisés par la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes, aux côtés des gouvernements des Etats membres de la FAO. A la demande des mouvements sociaux présents, la Conférence régionale a convenu de lancer un processus de débat sur le thème de la souveraineté alimentaire, concept déjà intégré dans les législations de divers pays de la région, comme l'Equateur, le Nicaragua et le Venezuela. La Conférence régionale a soutenu le renforcement de la présence de la FAO dans les pays en développement, dans le but d'améliorer l'assistance en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Les pays et la FAO se sont engagés à poursuivre l'aide fournie à Haïti et ont souligné qu'il est fondamental de faire progresser la coopération Sud-Sud. - Durant la Conférence, le gouvernement brésilien a renforcé sa coopération avec la FAO pour atteindre l'objectif d'une Amérique latine-Caraïbes libérée de la faim et appuyer la promotion de la sécurité alimentaire dans d'autres régions du monde. Le nouvel accord prévoit des investissements de 20 millions de dollars dans des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural durable, des initiatives d'alimentation scolaire et dans la prévention et la gestion des catastrophes et l'agriculture familiale. Dans le cadre de la Conférence régionale, la FAO a également signé des accords avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Les gouvernements ont renouvelé leur engagement dans l'Initiative Amérique latine et Caraïbes libérés de la faim 2025 (IALCSH), afin de garantir qu'aucun enfant, homme ou femme ne souffre de la faim. Depuis sa création en 2005, quatre pays ont reconnu le droit à l'alimentation dans leurs Constitutions et sept pays ont approuvé des lois relatives à la sécurité alimentaire ou à la souveraineté alimentaire. L'Initiative bénéficie de l'appui de la FAO et du financement du Brésil et de l'Espagne; ce dernier a contribué à hauteur de plus de 80 millions de dollars depuis le début de l'Initiative.

**SOURCE NATIONS UNIES**

## **AMÉRIQUE LATINE, CARAÏBES**

### **LE HONDURAS DEVIENT UN AXE STRATÉGIQUE DU PENTAGONE EN AMÉRIQUE CENTRALE**

**JOHN LINDSAY-POLAND**

MALGRÉ les dénonciations systématiques faisant état de graves abus de droits de l'Homme et de la corruption de la police et de l'armée au Honduras, le Pentagone a augmenté à 53,8 millions de dollars les dépenses dans ce pays

pour l'année fiscale de 2011, ce qui représente une hausse de 71% par rapport à l'année précédente. Beaucoup des dépenses consenties l'année dernière par le Pentagone au Honduras – environ 24 millions de dollars – ont été destinées à la base militaire US de Palmerola, également connue comme Soto Cano, selon des données contenues dans les contrats publiés par le site [usaspending.gov](http://usaspending.gov), recueillies par le Mouvement de Reconciliation (FOR pour son sigle en anglais). Contracting, Consulting, Engineering (CCE), une entreprise de construction qui a ses bureaux à Annapolis, dans le Maryland, s'est vue octroyer au mois d'août un contrat de 15 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle caserne pour les troupes basées à Soto Cano. L'armée US dépense aussi de l'argent dans la formation militaire et la construction d'infrastructures pour les troupes honduriennes. Un exemple : les exercices militaires baptisés « au-delà de l'horizon », qui ont débuté le 12 mars et s'étendront pendant quatre mois. Ces manœuvres comportent la construction d'immeubles dans la base du Bataillon d'infanterie hondurien à Naco, Cortés, en vertu d'un contrat conclu par l'Armée du Sud des États-Unis. Des contrats précédents ont permis aux USA de construire des bases à Caratasca (sur la Côte atlantique) et Guanaja (dans la Caraïbe), et d'augmenter leur présence militaire dans l'enclave de Soto Cano. Les fonds destinés par le Pentagone à l'Amérique latine dans son ensemble ont augmenté de 31,5 millions de dollars en 2011, à 417 millions, sans compter l'argent destiné à l'achat de combustible. Aux Bahamas, où la Marine de guerre possède le Centre sous-marin atlantique d'essai et d'évaluation (AUTEK), le montant destiné par le Département de défense US à la sphère militaire s'est élevé à 93 millions de dollars. L'AUTEK est doté d'un polygone en eaux profondes pour armes, et est raccordé à un siège situé à West Pal Beach, 177 kilomètres au nord-ouest. L'année dernière, le Pentagone a signé des contrats évalués à 163 millions de dollars pour entreprendre des travaux dans la base (illégale) de Guantanamo, à Cuba, dotée d'une prison où sont détenus (sans jugement) des personnes suspectées de terrorisme. Le budget employé par le Pentagone dans ces besoins ne concerne pas les dépenses de personnel directement employé par le gouvernement fédéral des États-Unis, ni celles des milliers de marines embarqués sur les porte-avions de l'US Army déployés dans la région. Pas plus que les ventes d'armes ou l'assistance militaire accordée par les USA à travers le Département d'État à des programmes d'aide extérieure. Just the Facts a publié une analyse de la demande de budget formulée par Obama pour l'aide militaire et économique pour l'Amérique latine en 2013, qui confirme une augmentation de la proposition d'aide militaire des États-Unis au Honduras, et une diminution en Colombie, au Mexique et en Haïti. L'assistance militaire au Guatemala a comporté des sommes pour la conception et la construction, en 1012, d'un « centre d'opérations contre le trafic de drogue » à Champerico, et d'un quai dans le Port de San José, ainsi que des installations pour la formation et la protection des troupes à Coban. **(Extrait tiré du quotidien numérique vozelsoberano)**

**RUBRIQUE ANIMÉE PAR JACQUES DAVILA**



## ÉTAT DES MARCHÉS

### ASIE

Les principales Bourses d'Asie, à l'exception notable de Tokyo, s'inscrivent en hausse ce mardi, après une séance en légère hausse hier. Le Hang Seng de Hong Kong gagne ainsi 0,48% à 20.621,47 points et l'indice composite de Shanghai 0,47% à 2370,07 points. Le Kospi de Séoul progresse également de 0,88% à 2047,05 points. Sydney gagne 0,11% à 4333,90 points. Seule la Bourse de Tokyo fait grise mine: le Nikkei clôture en baisse de 0,59% à 10.050,39 points, pénalisé par la remontée du yen face au dollar, qui pénalise les exportateurs nippons.

### ÉTATS UNIS

Wall Street tente de tenir bon mardi, mais subit irrémédiablement quelques prises de bénéfices après son spectaculaire rebond du premier trimestre. A l'approche de la mi-journée, le Dow Jones (13.219,7 points) et le S&P 500 (1414 points) ne lâchent pas plus de 0,3% et le Nasdaq (3118,7 points) se maintient autour de l'équilibre grâce à Apple. Les chiffres des commandes à l'industrie ont déçu les investisseurs en début de séance, avec une hausse de 1,3% en février inférieure aux attentes qui étaient de l'ordre de 1,5%.

### EUROPE

La Bourse de Paris fait de nouveau grise mine. Après avoir changé de cap à plusieurs reprises, le CAC 40 a reculé de 1,62% à 3406,78 points. La veille, l'indice parisien avait terminé en forte hausse de 1,14% après avoir déjà grimpé de 1,26% vendredi. Un peu partout en Europe, les investisseurs profitaient de la belle performance des derniers jours pour engranger une part de leurs bénéfices. Londres a ainsi perdu 0,62% et Francfort 1,05%.

### MONNAIES

L'euro cherchait une direction face au dollar mardi, oscillant autour de l'équilibre, dans un marché prudent avant la diffusion des minutes de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), et sur fond d'inquiétudes persistantes sur la zone euro. Vers 16H00 GMT, l'euro valait 1,3338 dollar contre 1,3319 dollar lundi vers 21H00 GMT. La monnaie unique montait face à la devise nippone, à 109,60 yens contre 109,32 yens lundi soir. Le dollar progressait face au yen, à 82,17 yens contre 82,06 yens la veille, après être descendu en début d'échanges asiatiques à 81,56 yens, son plus bas niveau depuis plus de trois semaines. Vers 16H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 83,56 pence, comme face au billet vert, à 1,5962 dollar. La devise helvétique était stable face à l'euro, à 1,2037 franc suisse pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,9023 franc

suisse pour un dollar. Le yuan chinois a terminé à 6,2862 yuans pour un dollar contre 6,2885 yuans pour un dollar la veille.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les cours du pétrole repartaient à la baisse aujourd'hui à New York après leur net rebond de la veille, dans un mouvement de prises de bénéfices et d'inquiétude pour la demande. Vers 14h15, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mai cédait 42 cents par rapport à la clôture d'hier, à 104,81 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Les prix avaient progressé la veille dans le sillage d'un bon indice manufacturier aux Etats-Unis, mais "il reste à voir si (cet indicateur économique) va se traduire par une demande accrue en pétrole, car la flambée des prix a clairement marqué les esprits", ont souligné les experts de la Commerzbank. En effet, le marché craint une baisse de la demande en produits pétroliers.

Au terme du premier fixing du jour sur le marché de Londres, l'once d'or cotait 1.674,75 dollars (- 2,75 dollars par rapport au fixing d'hier après-midi) et 1.254,02 euros (- 7,1 euros). Sur le marché au comptant, l'once a tenté ce matin une nouvelle incursion au-delà des 1.680 dollars, sans succès pour l'instant.

**RUBRIQUE ANIMÉE PAR JOSÉ RADEGONDE**



## **MANAGEMENT ET DROIT EN GUADELOUPE**

### **LA FAUTE DE GESTION DU CHEF D'ENTREPRISE**

Comme le prévoit l'article 1850 du code civil pour les sociétés civiles et les articles du code de commerce L. 222-23 pour les SARL et L. 225-251 pour les administrateurs et le directeur général des SA, les fautes susceptibles d'engager la responsabilité personnelle des dirigeants de toutes les sociétés sont « soit des infractions aux dispositions législatives ou réglementaires applicables (à la société concernée), soit des violations des statuts, soit des fautes commises dans leur gestion. » Le manquement au devoir de loyauté du dirigeant, à l'égard des associés, est également sanctionné par les tribunaux. Dans les faits, la responsabilité civile du dirigeant est majoritairement engagée en cas de faute de gestion. Selon une jurisprudence abondante, le dirigeant doit se comporter de manière prudente, diligente et active. C'est une notion jugée plus sévèrement que celle du « bon père de famille » prévue à l'article 1137 du Code civil. La bonne foi ou l'inexpérience du dirigeant n'exonère pas la responsabilité civile de ce dernier. Toutefois, les juges apprécieront l'existence d'une faute avec d'autant plus de sévérité que le dirigeant est un professionnel

averti. Par ailleurs, en adéquation avec l'article 1992 alinéa 2 du code civil, la responsabilité civile du dirigeant du fait de sa faute personnelle sera appliquée moins rigoureusement au dirigeant sans rémunération qu'à celui qui en perçoit une. Disposant d'un pouvoir souverain d'appréciation, le juge vérifie si, compte tenu de l'activité économique de l'entreprise, le dirigeant a commis une faute manifestement contraire à l'intérêt social ; les seuls mauvais résultats ne faisant pas présumer la faute de gestion. Ainsi, le juge n'apprécie pas l'opportunité des décisions de gestion, mais l'existence de fautes potentielles en fonction de la régularité du processus ayant conduit à l'adoption des décisions et de leur caractère normal au moment où elles ont été prises, et ce en tenant compte des risques générés par la gestion de toute entreprise. L'éventail des fautes de gestion s'étend de la simple négligence ou de l'imprudence aux manœuvres frauduleuses. Trois types de comportements sont qualifiés de fautes de gestion par la jurisprudence :

1- Les comportements jugés inadmissibles de la part d'un dirigeant, principalement lorsque ce dernier utilise ses pouvoirs à des fins personnelles. Une faute de gestion a ainsi été retenue à l'encontre du président du conseil d'administration :

- qui s'est fait rembourser des frais fictifs ;
- qui s'est fait attribuer des rémunérations injustifiées ;
- qui s'est fait cautionner, par la société, une dette qui lui est personnelle.

2- Les imprudences ou imprévoyances dans la gestion du patrimoine social. La faute de gestion a ainsi été reprochée :

- au PDG d'une société qui a « eu tort » de signer des chèques en blanc à un comptable indélicat, lequel en a profité pour détourner des fonds au préjudice de la société ; la négligence du dirigeant ayant concouru à la réalisation du dommage (Cass. com. du 19 janvier. 1988, n° 86-14063) ;

- au gérant dont les négligences ont entraîné la condamnation de la société à des dommages et intérêts pour concurrence déloyale (CA de Paris, 21 mars 1984) ;

- aux gérants fondateurs, du fait de leur imprudence fautive révélée par l'insuffisance du capital d'une SARL pourtant conforme au montant minimum légal (CA de Rouen, 20 octobre 1983).

3- Les comportements démontrant un net désintérêt pour les affaires sociales. Le dirigeant commet une faute de gestion quand il s'abstient de défendre les intérêts de la société pour laquelle il a été désigné. Il peut s'agir tant d'une abstention dans la gestion proprement dite que d'un défaut de surveillance des préposés. Ainsi, commet une faute génératrice de responsabilité :

- le gérant d'une SARL qui a notamment traité les marchés de son entreprise à des prix inférieurs aux prix de revient, surestimé les créances sur la clientèle

inscrite au bilan et en a laissé prescrire certaines (Cass. com. du 4 février 1980, n° 78-13760) ;

- le dirigeant de droit qui ne s'oppose pas aux agissements du dirigeant de fait qui a poursuivi une activité déficitaire dans un intérêt personnel, a commis des irrégularités comptables et n'a pas fait de déclaration de cessation de paiements ;

- le dirigeant qui met en œuvre une convention non autorisée par le conseil d'administration, en exécution de laquelle la société doit supporter des pertes.

- Le dirigeant auquel une faute de gestion est reprochée peut se voir condamner personnellement à payer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

En application de l'article 1149 du code civil, « les dommages et intérêts dus au créancier sont, en général, de la perte qu'il a faite et du gain dont il a été privé (...). » Rappelons, en conclusion, que la faute de gestion est également cette faute qui doit être relevée lors de la redoutable action en responsabilité pour insuffisance d'actif à l'encontre des dirigeants de droit ou de fait prévue par l'article L. 651-2 du code de commerce en cas de liquidation d'une personne morale.

RUBRIQUE ANIMÉE PAR Myriam ROMUALD-ELUTHER

## TABLEAU DE BORD ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ÉLABORÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

### LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2012 à **9,22 €** soit **1398,37 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire.

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 3e trimestre 2011 à 1624, soit une augmentation annuelle de 3,05 %. L'indice des loyers commerciaux (ILC) est quant à lui fixé à 103,64, soit une augmentation annuelle de 2,25%.

### POPULATION

**POPULATION 2010: 407 205 habitants**

## **OFFRE**

**PIB 2010 : 8,9**  
**IMPORTATIONS 2010: 2,5**  
**RESSOURCES TOTALES : 11,4**

## **DEMANDE**

**CONSOMMATION2010:10,3**  
**INVESTISSEMENT2010 : 0,8**  
**EXPORTATIONS2010 : 0,3**  
**TOTAL : 11,4**

## **PRIX**

**FEVRIER 2012 : 1,7% SUR UN AN**

## **EMPLOI , CHÔMAGE**

**DEMANDEURS D'EMPLOI EN JANVIER : 62380**  
**OFFRE D'EMPLOI EN JANVIER :1011**

## **NOMBRE D'ENTREPRISES**

**EFFECTIF EN 2008: 36577**

**LA NATION EST CONSULTABLE**  
**SUR LE SITE INTERNET**  
**DE LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE**  
**NOUVELLE**  
**ET SUR FACEBOOK**



# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET : SITE INTERNET :** <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACE BOOK.**

## **REDACTION**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL**

**COMITÉ DE RÉDACTION :** Paul Noirte ; José Radegonde ; Alain Jeremy; Félix Valentin;  
Romuald Myriam ; Jacques Davila;

## **ADMINISTRATION :**

**PRESIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION :**

**Directeur ADMINISTRATIF:**

**Abonnement : 0690 40 42 55 ;**

**Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;**

**Agence de presse : Media info**

